**Date d'édition :** 07/03/2023



# Référentiel de Paye



# 200131 Indemnité compensatrice

# 1. Identification

Code BJ	200131
Libellé bulletin de Paie	COMPENSATRICE ART. 4
Code PAY	0131
Libellé	Indemnité compensatrice
Référence	200131
Libellé complémentaire	Indemnité compensatrice pour changement de grade ou de corps hors avancement statutaire (hors concours ou examen professionnel)
Entité Ministère Direction	INTER - Interministériel
Chapitre RdP	Indemnitaire
Date d'entrée en vigueur de l'indemnité	01/01/1947
Date d'abrogation de l'indemnité	
Date de début de validité de la fiche	01/09/2017
Date de fin de validité de la fiche	

# **Documentation Pissarho**

 $https://pissarho.cisirh.rie.gouv.fr/sites/default/files/documents\_en\_masse/200131\_INTER\_COMPENSATRICE\_ART.\_4.pdf$ 

Commentaire	

# 2. Références juridiques

Libellé du texte	Article	NOR
Décret n° 47-1457 du 4 août 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 52 du statut général des fonctionnaires prévoyant l'attribution d'une indemnité compensatrice aux fonctionnaires et aux agents de certains services qui sont l'objet d'une promotion ou d'une nomination, dans un cadre normal de fonctionnaires titulaires de l'Etat, à un grade comportant un traitement inférieur à celui qu'ils percevaient antérieurement	article 4	
Circulaire n° 77/17/B4 du 11 août 1947 relative à l'attribution d'une indemnité compensatrice aux fonctionnaires et aux agents de certains services qui sont l'objet d'une promotion ou d'une nomination, dans un cadre normal de fonctionnaires de l'Etat, à un grade comportant un traitement inférieur à celui qu'ils percevaient antérieurement inférieur à celui qu'ils percevaient antérieurement.		

# 3. Conditions d'attribution

# 3.1 Populations

# 3.1.1 Populations éligibles

S - Stagiaire		
T - Titulaire		

**Date d'édition:** 07/03/2023

#### 3.2 Conditions d'attribution liée au corps, grade, emploi fonctionnel

Néant

#### 3.3 Condition d'attribution liée au poste ou à l'affectation (géo ou adm)

Néant

# 3.4 Condition d'attribution liée aux fonctions, sujétions, activités ou vacations

Néant

#### 3.5 Autres conditions

Fonctionnaires nommés dans un nouveau corps de l'État sans avoir subi les épreuves d'un concours ou d'un examen professionnel. Fonctionnaires titularisés dans leur cadre d'origine sans avoir subi de telles épreuves lors de leur recrutement,
Fonctionnaires qui, après avoir subi ces épreuves dans le but d'accéder à un emploi de fonctionnaire titulaire, n'ont pas encore été en mesure d'être éventuellement titularisés dans cet emploi parce que leur passage dans un nouveau corps de l'Etat a eu lieu en cours de stage.

#### 3.6 Conditions d'exclusion

Fonctionnaires occupant un emploi supérieur pour lequel la nomination est laissée à la décision du Gouvernement (article 3 de la loi du 19 octobre 1946)

# 4. Incompatibilités

Code BJ	Libellé BJ	Entité porteuse de l'incompatiblité	Incompatibilité	Type et N° texte	NOR
200129	INDEMNITE COMPENSATRICE	INTER INTERMINISTERIEL	Totale	Décret 47-1457	
200130	COMPENSATRICE ART. 2	INTER INTERMINISTERIEL	Totale	Décret 47-1457	

#### 5. Modalités de liquidation

#### 1 - IND COMPENSATRICE ART 4 DÉCRET 47-1457

#### 5.1 Expression métier

L'indemnité compensatrice est égale, à la date du jour de la promotion dans le nouveau grade à la différence existant entre les montants des traitements budgétaires bruts de l'ancien et du nouvel emploi, augmentés, le cas échéant, des seuls éléments bruts soumis à retenue pour pensions civiles (exemple NBI ou BI).

Cette indemnité est réduite du montant des augmentations de traitements et de la majoration des éléments soumis à retenue pour pensions civiles dont bénéficieront les intéressés ultérieurement dans leur nouveau corps et ce dès le 1er avancement jusqu'à son partier les la majorations de traitements et de la majoration des éléments soumis à retenue pour pensions civiles dont bénéficieront les intéressés ultérieurement dans leur nouveau corps et ce dès le 1er avancement jusqu'à son partier les la majorations de la majoration des éléments soumis à retenue pour pensions civiles dont bénéficieront les intéressés ultérieurement dans leur nouveau corps et ce dès le 1er avancement jusqu'à son partier les la la majoration des éléments soumis à retenue pour pensions civiles de l'acceptant de la majoration des éléments soumis à retenue pour pensions civiles de l'acceptant de la majoration des éléments soumis à retenue pour pensions civiles de l'acceptant de la majoration des éléments soumis à retenue pour pensions civiles de la majoration des éléments soumis à retenue pour pensions civiles de l'acceptant de l'accepta

extinction.
En cas de révision générale des traitements intervenue postérieurement à la nomination dans le nouveau corps, le montant de

l'indemnité compensatrice est recalculé en fonction des nouveaux éléments applicables à la situation dans laquélle se trouvaient les fonctionnaires intéressés au moment de la promotion.

#### 5.2 Plancher / Plafond

Type de contrôle	Descriptif du contrôle
Contrôle sur Plafond	A compter du jour où le total de cette indemnité et du nouveau traitement devient au moins égal au traitement que les agents auraient obtenu dans leur ancien corps après avoir franchi deux nouveaux échelons, cette indemnité compensatrice sera réduite du montant des augmentations de traitement dont les intéressés bénéficient dans leur nouveau corps par suite de l'application des règles statutaires d'avancement.

# 5.3 Périodicité de versement

Type de périodicité	Commentaire
Mensuelle	

#### 5.4 Modalités de revalorisation

Type de revalorisation	Commentaire
Indexation sur la valeur du point fonction publique	

#### 5.5 Attribution individuelle

Туре	Commentaire
OUI	

**Date d'édition:** 07/03/2023

# 6. PAY

# **6.1 Information PAY**

Gestion automatique

Gestion automatique
Apparaît sur le bulletin de paie avec le code 10 1031
Mouvement 02 Codifier code STAT 02
Mouvement 09
Zone CODE: 2 (Indemnité compensatrice de l'article 4 du décret de 1947)
Zone INDICE ANCIEN INDICE: indice qu'avait l'agent dans son ancien grade.
Zone INDICE DEBUT NOUVEAU GRADE: indice de paiement de l'agent dans son nouveau grade.
Zone INDICE PLAFOND DE L'ANCIEN GRADE: laisser la zone à blanc.
Code 2: Au départ, le montant est égal à la différence de brut entre l'ancien indice de l'agent et l'indice de paiement de l'agent.
L'indemnité compensatrice est supprimée automatiquement lorsque l'agent atteindra l'indice qu'avait atteint l'agent dans son ancien grade.
Pour annuler ou supprimer le mouvement 09, il faut codifier des « ZZZ » dans toutes les zones du mouvement. Rappel par mouvement 20. Gestion non automatique Apparaît sur le bulletin de paie avec le code 200131 Mouvement 02 Codifier code STAT 02 (possible mais pas obligatoire) Mouvement 20 Mouvement 20
Code origine : 0 (Mois courant) ou 1 (Année courante) ou 2 (Année antérieure)
Code Indemnité : 0131
Sens : 0 (Payer) ou 1 (Retenir)
Mode de calcul : A (Précalculé)
Nombre d'unités : laisser à blanc ou mettre 0000
Montant : en centimes d'euros
Libellé explicatif : (25 caractères maximum) précisant notamment la période concernée, il sera repris sur le bulletin de paie.

#### 6.3 Autres informations

Elément soumis à l'impôt sur le revenu	Oui
Elément soumis à précompte Service Non Fait	Oui
Elément soumis à précompte Jour de carence	Oui
Elément saisissable	Oui